

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### *Nouveau partenariat entre le CTS Santé et Desjardins – Innovatech* **5 millions de dollars pour les jeunes entreprises québécoises des technologies de la santé**

**Montréal, le 18 novembre 2015** – Desjardins – Innovatech et le Campus des technologies de la santé (CTS Santé) annoncent aujourd'hui l'instauration d'un nouveau programme de financement visant à soutenir la création d'entreprises prometteuses dans le domaine des technologies médicales. Disposant d'une enveloppe totale de 5 millions de dollars, le programme permettra de financer un minimum de cinq entreprises par année sur une période de cinq ans.

Pour Guillaume Hervé, président du conseil d'administration du CTS Santé, ce programme de financement, combiné à l'expertise pointue du CTS Santé, devient un incontournable pour de jeunes entreprises arrivant à un stade critique de leur développement : « Les capitaux de Desjardins – Innovatech serviront essentiellement à commercialiser les produits et les services des entreprises vers de nouveaux marchés. Solidement appuyées par le CTS Santé, tant par l'accompagnement offert que par la richesse de notre réseau, ces jeunes entreprises seront davantage en mesure de croître dans leur environnement d'affaires. »

Selon Gérald St-Aubin, vice-président, Investissements stratégiques et Relations avec les commanditaires chez Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif, le gestionnaire du fonds Desjardins – Innovatech, ce partenariat comble un vide dans la chaîne de financement des jeunes entreprises œuvrant dans le domaine des technologies médicales au Québec. « Il y a trop peu de programmes intégrés qui incluent à la fois le financement à long terme, le mentorat et le soutien apporté par de véritables experts dans le domaine, de noter M. St-Aubin. L'association de Desjardins – Innovatech avec le CTS Santé s'avère donc très prometteuse pour l'avenir de ces entreprises. »

#### **Deux entreprises déjà sélectionnées**

Le CTS Santé et Desjardins – Innovatech ont enclenché récemment le processus de sélection des entreprises. Deux fleurons du domaine des technologies médicales ont déjà été sélectionnés pour ce programme, soit Emovi et Biomomentum.

- **Emovi** est une entreprise de Laval qui offre des solutions médicales destinées à l'articulation du genou. Avec ses partenaires du milieu de la recherche universitaire au Québec, dont le CRCHUM et l'École de technologie supérieure (ÉTS), Emovi a complété le développement du KneeKG<sup>MC</sup>, un outil clinique unique à l'échelle mondiale. La compagnie détient la licence exclusive de commercialisation du KneeKG<sup>MC</sup> et a entrepris sa commercialisation au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle souhaite élargir l'accès à cette technologie et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des gens aux prises avec des maladies comme l'arthrose du genou, les ruptures ligamentaires ou méniscales, le syndrome fémoropatellaire, les tendinites et les déficits biomécaniques causant des douleurs et des incapacités. Dix employés travaillent chez Emovi.

- Fondée en 2009, **Biomomentum inc.** est une entreprise lavalloise qui conçoit, produit et vend des dispositifs de haute technologie pour l'évaluation mécanique des biomatériaux et du cartilage. La compagnie commercialise partout dans le monde le testeur mécanique Mach-1™, qui est utilisé en laboratoire pour le développement de nouvelles technologies médicales et pharmaceutiques. Biomomentum développe aussi le dispositif médical Arthro-BST™, un outil diagnostique des maladies articulaires, qui permettra au chirurgien orthopédique de personnaliser le protocole de traitements afin d'accélérer le retour à la vie active du patient. Six employés œuvrent au sein de l'entreprise.

## À PROPOS DE CTS SANTÉ

CTS Santé est un accélérateur d'entreprises dans le domaine des technologies médicales qui offre à ces dernières un accompagnement qui leur permettent de se développer plus rapidement et qui augmente substantiellement leurs chances de succès. L'objectif du CTS Santé est d'offrir aux entreprises en démarrage une proposition de valeur unique avec un encadrement structuré qui permet aux entreprises prometteuses de se concentrer sur le développement de leur technologie, d'atteindre une dynamique de marché et de recevoir la visibilité internationale dont elles ont besoin pour démarrer et se développer.

## À PROPOS DE DESJARDINS – INNOVATECH

Créé en 2005 et géré par Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif, le fonds Desjardins – Innovatech a été constitué à l'initiative du gouvernement du Québec et de Capital régional et coopératif Desjardins. Avec des engagements de plus de 55 M\$ dans près de 40 entreprises et fonds, Desjardins – Innovatech a pour principale mission de promouvoir et de soutenir le financement en capital de risque des entreprises québécoises œuvrant dans le domaine du développement de l'innovation technologique ou industrielle et la relève d'entrepreneurs québécois en innovation. Afin de remplir sa mission, le fonds s'associe à d'autres intervenants du milieu technologique – fonds d'investissement spécialisés, entrepreneurs, anges financiers, accélérateurs d'entreprises technologiques – contribuant ainsi à accroître le rayonnement des PME à l'avenir prometteur, en termes de création d'emplois et de développement économique.

- 30 -

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

### **Campus des technologies de la Santé (CTS Santé)**

Yvan Beaudoin  
Directeur général  
514 710-0083  
[ybeaudoin@ctssante.ca](mailto:ybeaudoin@ctssante.ca)

### **Desjardins – Innovatech**

Richard Lacasse  
Porte-parole média  
418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163  
[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)